

Les bienfaits du sport sur le plan mental, physique et psychologique sont bien connus, en particulier pour les enfants. Toutefois, le sport est aussi un environnement où les abus sexuels, le harcèlement et la violence existent envers les enfants et les groupes vulnérables, en particulier, comme des centaines de cas l'ont révélé ces dernières années. Pour les victimes, les conséquences de la violence peuvent être dévastatrices et durables. Il est donc essentiel de renforcer la capacité des organisations sportives et des gouvernements à prévenir de telles situations et à lutter contre ces différentes formes de violence.

LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT ET LA PROTECTION DES ATHLÈTES

La *Charte européenne du sport* (CES) invite les États à concevoir leurs politiques sportives conformément à ses lignes directrices et les parties prenantes à prendre en considération les principes qu'elle énonce. La **participation des athlètes, y compris des enfants, et la protection de**

leur intégrité personnelle sont des éléments essentiels de la CES et des recommandations du Conseil de l'Europe relatives au sport.

La CES fait référence aux enfants en lien avec deux aspects spécifiques : les droits humains (article 6) et le droit au sport (article 10).

L'article 6.2(d) appelle les parties prenantes à « **appliquer une politique de tolérance zéro face à la violence et à toutes les formes de discrimination, en accordant une attention particulière aux personnes et aux groupes en situation de vulnérabilité, comme les enfants, les migrants et les personnes handicapées.** »

L'article 10.3(c) appelle les parties prenantes à « **s'assurer que des possibilités spécifiques sont offertes aux jeunes, y compris aux enfants d'âge préscolaire, aux personnes âgées et aux personnes atteintes d'un handicap pour qu'ils puissent bénéficier de programmes éducatifs et sportifs adaptés à leurs besoins.** »

LES AUTRES NORMES DU CONSEIL DE L'EUROPE PERTINENTES POUR LA PROTECTION (DES ENFANTS) DANS LE SPORT

La <i>Convention européenne des droits de l'homme</i> et la <i>jurisprudence</i> de la Cour européenne des droits de l'homme	La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (la <i>Convention de Lanzarote</i>)
La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la <i>Convention d'Istanbul</i>)	La <i>Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains</i>

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté une *recommandation* sur la prévention de la violence à l'égard des enfants dans le sport.

UN SPORT SÛR : NOS ACTIONS

L'APES travaille sur la protection des enfants dans et par le sport depuis 2013. Afin de rendre le sport plus sûr, l'APES offre une plateforme de discussion, d'échange d'informations et de coopération entre les pouvoirs publics, le mouvement sportif, des spécialistes, des organismes de protection des enfants, l'Union européenne et d'autres organisations internationales.

LES PROJETS DE COOPÉRATION DE L'APES SUR LA PROTECTION DES ENFANTS

L'APES organise des événements et met en œuvre des projets pour sensibiliser le public à des environnements sportifs sûrs et sains et pour promouvoir le bien-être des enfants qui pratiquent un sport.



Donnons de la voix (Start to Talk)

Ce projet du Conseil de l'Europe invite les pouvoirs publics et le mouvement sportif à briser le silence et à mettre fin aux abus sur les enfants. Il mène notamment les actions suivantes :



Améliorer les **législations** et les **politiques publiques**



Mettre en place des **stratégies de protection des enfants** au sein des structures, des activités et des manifestations sportives



Élaborer des **codes de conduite**



Former les professionnel·les du sport (entraîneurs et entraîneuses, dirigeant·es sportifs·ves et responsables politiques)



Sensibiliser les parents, les enfants et le grand public afin de leur donner les moyens d'agir à l'aide de ressources ciblées



Diffuser des **connaissances** et fournir une **expertise** en facilitant l'accès aux résultats et pratiques les plus récents ainsi qu'à un réseau de spécialistes

AUTRES RÉALISATIONS ET RESSOURCES POUR UN SPORT SÛR



Pool d'expert·es internationaux·ales sur un sport sûr, dont des responsables politiques, des chercheurs et chercheuses et des universitaires, des spécialistes qui soutiennent les personnes ayant une expérience vécue, des responsables de la protection (des enfants), des formateurs·rices/consultant·es et des agent·es du changement.



Centre de ressources en ligne sur la protection des enfants dans le sport



Feuilles de route par pays avec des étapes concrètes pour définir le rôle des responsables de la protection des enfants dans le sport



www.coe.int/epas • @CoE_Sports • #CoE4Sport